

GUIDE POUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS À L'ATTENTION DES ENTREPRISES CONVENTIONNÉES

✓ Domaines de formation retenus

- Langues
- Nouveaux équipements
- Technique, CNC, DAO, etc
- Informatique
- Bureautique
- Ressources humaines
- Gestion des conflits
- Leadership
- Amélioration de l'esprit d'équipe

✓ Dépenses retenues

- Matériel de formation inclus dans une action de formation, livres, CD, etc
- Taxe d'inscription aux examens
- Frais de dépla. du chargé de cours
- Moyen didactique d'auto-formation
- Licences formation en ligne e-learning

✗ Dépenses non retenues

- S** Frais de locaux
- T** Frais de déplacement, hôtel, repas, non-compris dans l'offre de formation
- U** Frais d'installation, de maintenance, d'assistance, de mise en service ou mise à jour d'installations ou d'équipements
- V** Participations sous forme de congé. Participations à des associations sous forme de cotisations, dons
- W** Photocopies, livres, matériel non liés à une action de formation, traduction
- X** Du personnel temporaire/intérimaire engagé par des agences.

✗ Domaines de formation non retenus

- A** Ce qui est lié à la culture d'entreprise, à son histoire, et à ses produits
- B** Évaluation des collaborateurs, «assessment», bilan de compétences, profils de qualification
- C** Soutien individuel, coaching, floorwalking, teambuilding à caractère récréatif, outplacement
- D** Accompagnement, consulting, mentoring
- E** Préparation à la retraite
- F** Membres de fondation LPP
- G** Conseil d'administration
- H** Commission du personnel
- I** Séminaires, colloques, congrès et conférences à but informatif ou à des fins de réseautage
- J** Système ou processus propre à l'entreprise
- K** Cours déjà subventionnés par d'autres organismes
- L** Apprentis, maître d'apprentissage, formateur d'apprentis
- M** Institutions politiques ou syndicales
- N** Économie publique ou privée, workshop et séminaires sur le développement durable

✗ Formations obligatoires non retenues, liées à des prescriptions légales ou réglementaires

- O** Sécurité et santé, incendie, les produits toxiques, les installations électriques, pers. de confiance
- P** Obtention du permis de conduire, cariste, conducteurs d'engins spéciaux, etc
- Q** Législation fiscale, normes comptables, le droit du travail, les assurances sociales, la propriété intellectuelle, la protection des données, etc.
- R** Droits de douane, transports internationaux

Conditions pour l'obtention de la subvention:

Z Joindre une facture ou quittance (une simple confirmation d'inscription ne suffit pas).

AA La TVA n'est pas prise en considération et doit être déduite.

AB La date de la pièce doit correspondre à l'année de formation sous revue.

AC Les montants en monnaies étrangères sont convertis en CHF selon le cours du jour, le cours moyen du mois ou de l'année. La même méthode de conversion doit être utilisée pour l'ensemble du dossier.

AD La facture doit être adressée au nom de l'entreprise.

AE Pour les remboursements de cours financés par un employé, le justificatif de paiement de l'entreprise doit être fourni en plus de la facture. La date et le montant du justificatif de paiement font foi dans ce cas.

AF Remplir le formulaire en indiquant la nature de la prestation, le prestataire, le nombre de participants et le montant en CHF. Faire le total en bas de page.

AG Remplir la fiche signalétique, avec indications de la personne de contact (tél + e-mail) et la relation bancaire (Nom, lieu de la banque et IBAN)